

Bilan de l'Agence d'objectifs 2025

Liste des études rendues entre 1^{er} janvier et 31 décembre 2025



- Document adopté l'Assemblée générale du 18 juin 2026

SOMMAIRE

Introduction	3
Relations professionnelles et syndicalisme	4
Sociographie des délégués confédéraux de la CGT-FO 2015, 2018 et 2022	4
Faire de l'histoire à travers l'action syndicale ?	5
Travail et conditions de travail	6
La pénibilité du travail : comparaison internationale des dispositifs de compensation et de prévention	6
Ré-enchanter le syndicalisme ? Les enquêtes syndicales CGT sur le travail réel	7
Salaires, revenus et protection sociale	8
Les transformations des cliniques privées à but lucratif et des parcours de soins.....	8
Quand l'État modifie les règles du jeu : quels effets des réformes sur le pouvoir de négociation.....	9
Ubérisation du travail, espace public et parties prenantes.....	10
Emploi, chômage et politique d'emploi	11
Des variations de l'activité aux variations de l'emploi : comprendre le comportement des entreprises	11
Réformes du marché du travail : un processus sans fin ?	12
Mutations du système productif et macroéconomie.....	13
Économie de la donnée et partage de la valeur : quels leviers pour l'action syndicale ?.....	13
Les organisations syndicales et les managers face à la nécessité de la décarbonation de l'industrie....	14
Les effets des transformations numériques sur les pratiques professionnelles des chefs d'établissement en collège.....	15
Innovation et Crédit d'Impôt Recherche. Analyse textuelle des narratifs d'entreprises (2016-2022) ..	16
Les aides publiques en Europe : déterminants et impacts	17
Rapports intermédiaires reçus en 2025	18
Autres valorisations effectuées en 2025 autour d'études antérieures de l'Agence d'objectifs	19
Auteur.es des études	22
Index des mots- clés	23

Introduction

Dans le cadre de ses missions, l'Ires soutient l'effort de la recherche propre à chaque organisation syndicale fondatrice de l'institut, en finançant des programmes d'études établis par chacune d'elle et adoptés lors de l'Assemblée générale annuelle de mars. Ces projets d'études sont regroupés sous l'appellation « Agence d'objectifs » (AO), et sont menés sous leur responsabilité des organisations syndicales concernées. Les rapports remis à l'Institut sont ensuite enregistrés dans le fonds du Centre de documentation de l'Institut et sont diffusés sur les sites internet des organisations syndicales et de l'Ires.

Ce rapport d'activité de l'Agence d'objectifs présente **les 14 études finales** délivrées par les organisations syndicales durant l'année 2025. Il fait également état des **10 rapports intermédiaires** reçus en 2025. Il présente aussi les **valorisations** des études menées dans l'année, soit en publiant des d'articles dans des revues scientifiques ou syndicales, soit en organisant des conférences de presse, des colloques ou des débats au sein des organisations syndicales.

Ces différentes études AO 2025 sont présentées dans ce document selon leur **axe de recherche** :

Relations professionnelles et syndicalisme (2)

- Sociographie des délégués confédéraux de la CGT-FO 2015 (FO 2015-3)
- Faire de l'histoire à travers l'action syndicale ? (UNSA Éducation 2020-2)

Travail et conditions de travail (2)

- La pénibilité du travail (CFDT 2023-3)
- Ré-enchanter le syndicalisme ? Les enquêtes syndicales CGT sur le travail réel (CGT 2023-1)

Salaire, revenu et protection sociale (3)

- Les transformations des cliniques privées à but lucratif et des parcours de soins (CGT 2021-2)
- Quand l'État modifie les règles du jeu (FO 2018-4)
- Ubérisation du travail, espace public et parties prenantes (FO 2020-1)

Emploi, chômage et politique d'emploi (2)

- Des variations de l'activité aux variations de l'emploi (CGT 2021-4-A)
- Réformes du marché du travail : un processus sans fin ? (FO 2015-6-A)

Mutation du système productif et macroéconomie (5)

- Économie de la donnée et partage de la valeur (CFDT 2023-1)
- Les organisations syndicales et les managers face à la décarbonation (CGT 2021-3)
- Les effets des transformations numériques sur les pratiques professionnelles des chefs d'établissement en collège (UNSA Éducation 2021-1)
- Innovation et Crédit d'Impôt Recherche (CIR) (FO 2020-2)
- Les aides publiques en Europe : déterminants et impacts (FO 2024-2)

Relations professionnelles et syndicalisme

Sociographie des délégués confédéraux de la CGT-FO 2015, 2018 et 2022 et esquisse d'un portrait dynamique de la base militante des adhérents (FO 2015-3)

Équipe de recherche : P. Guimard

Lien de téléchargement de l'étude complète : [cliquer ici](#)

Dans la continuité des études menées sur les Congrès confédéraux de 2007 (Lille) et Montpellier (2011), la présente recherche prolonge ces travaux en s'appuyant notamment sur le matériau recueilli lors du Congrès confédéral qui s'est tenu à Tours en février 2015. Son objectif premier demeure une meilleure connaissance des délégués et par extension des militants et des adhérents de l'organisation : profil sociologique, âge, origines sociales, parcours professionnels, motivations de leur adhésion et choix de Force ouvrière, responsabilités syndicales...

Cette étude poursuit les travaux antérieurs en partant du constat que l'univers militant de Force ouvrière fait encore à ce jour l'objet d'un nombre restreint de travaux de recherche. Dans cette perspective, un questionnaire a été distribué au Congrès national de Tours en 2015. Il comprend des questions sur le parcours syndical des délégués, leurs responsabilités à FO, leur situation professionnelle et leur profil sociologique, afin de produire une photographie des militants.

Ce nouvel exercice de sociographie vise à mettre en évidence plusieurs dimensions de l'enquête en dynamique. Un volet spécifique est ainsi consacré au processus de féminisation de l'organisation en lien avec les résolutions adoptées lors des congrès précédents. Les divers enjeux mis en lumière visent également à pointer les risques, les freins et les opportunités de développement pour le syndicalisme. Les résultats de l'enquête statistique sont l'occasion de mettre en exergue certaines caractéristiques socioprofessionnelles et d'illustrer les parcours militants. Il s'agira ensuite de s'appuyer sur ces résultats pour nourrir le travail militant et les stratégies de syndicalisation.

Bien que s'appuyant largement sur le fruit des questionnaires, cette enquête n'est pas uniquement centrée sur le congrès de 2015 dans la mesure où des données complémentaires viennent enrichir le matériau initial. D'une part, les données générales relatives à la population des délégué(e)s présents aux congrès confédéraux suivants de l'organisation (2018 et 2022). D'autre part, grâce à une première exploitation des informations issues de la base de données e-fo, mise en place progressivement ces dernières années et portant sur une part beaucoup plus large de la base militante.

Enfin, ces éléments de nature statistique sont autant que possible mis en regard avec des récits biographiques tirés d'autres enquêtes ou de portraits publiés notamment dans la presse confédérale et fédérale.

Du fait de leur parcours professionnel et de leurs engagements syndicaux et des renouvellements de mandats dans un contexte d'amplification du nombre de départs à la retraite mais aussi du rajeunissement des militants, Force ouvrière change de visage. Pour en mesurer les effets et les enjeux, cette recherche adopte une double perspective : d'une part, en cherchant à dégager les caractéristiques communes éventuelles (préoccupations, motivations, parcours professionnel, parcours syndical, ...) à ces militants et de l'autre, en visant à décrypter leurs ressentis sur les contours de leur engagement syndical.

Mots clés : syndicat, militants, congrès, FO, sociographie

Faire de l'histoire à travers l'action syndicale ? (UNSA Éducation 2020-2)

Équipe de recherche : sous la responsabilité de Benoit Kermoal, doctorant en histoire, secrétaire national UNSA Éducation, avec la participation de Nicolas Anoto, professeur d'histoire et Luc Bentz

Lien de téléchargement de l'étude complète : [cliquer ici](#)

La place de l'histoire dans la culture syndicale a toujours été singulière : longtemps porte d'entrée principale après l'adhésion et les premiers pas vers le militantisme, l'histoire permet de comprendre les luttes passées et de saisir la construction progressive des revendications syndicales.

C'est aussi un moyen de se saisir des concepts, des méthodes et du répertoire d'action collective dévolu aux organisations. La fierté militante se renforce avec cette appropriation individuelle et collective de l'histoire de l'organisation. Pour autant, le renouvellement des générations, le relatif déclin du syndicalisme et la perte de repères idéologiques ont entraîné une désaffection pour l'histoire du mouvement ouvrier et du mouvement social dans de nombreux rangs syndicaux : ce qui prime, c'est l'action présente, de plus en plus professionnalisée et de plus en plus technique, et non le souvenir du passé qui semble pour beaucoup trop lointain.

L'étude est à situer dans ce contexte, avec deux axes principaux : l'un, autour des usages de l'histoire dans ce nouveau rapport social au passé, avec des interrogations sur son utilité, sa place dans la formation syndicale et son rôle dans la construction de l'identité militante. L'autre, autour des supports de cette histoire, avec la conservation et l'accès aux archives, ainsi que la prise en compte du dynamisme de l'histoire qui prend de nouvelles formes, et est portée par des formes inédites de récit qui rencontrent un public de plus en plus important et diversifié. Pour étudier l'ensemble de ces aspects, le périmètre de l'UNSA Éducation et de ses syndicats a été privilégié durant la recherche, qui allie observation participante et pratique de l'histoire du point de vue académique.

Ce format « hybride » a permis des rencontres entre le monde syndical et le monde des historien.nes et a abouti à un programme de travail en interne pour faciliter la transmission de l'histoire, renforcer la culture militante et améliorer la conservation des archives. Cela a pour finalité de dresser une liste détaillée des pratiques actuelles en lien avec l'histoire et d'interroger sa place dans la formation syndicale. Des outils pratiques, aussi bien à propos des archives que sur la conduite de recherches historiques à venir sont l'aboutissement de cette recherche.

Mots clés : transmission, commémoration, pratiques militantes, Seconde Guerre mondiale, FEN, syndicalisme, SNI, Histoire, distanciation, Recherche, historien.nes, Engagement, pratiques, mémoire, ethnographie, archives, réflexivité

Valorisations autour de cette étude :

- Présentation de l'étude en interne lors du CN du SE-UNSA du 22 janvier 2026
- Article sur le site du Centre Henri Aigueperse : [cliquer ici](#)

Prochainement en 2026 :

- Podcast UNSA Éducation / CHA sur le contenu de cette étude
- Présentation de l'étude lors du séminaire du CESPRA -EHESS à la rentrée 2026,
- Présentation à l'interne de l'UNSA Éducation et de l'UNSA lors d'un séminaire interne sur l'histoire syndicale de l'Union
- Réalisation d'une brochure interne pour valoriser la conservation des archives syndicales de l'ensemble des organisations et diffusion dans l'ensemble des syndicats de la fédération

Travail et conditions de travail

La pénibilité du travail : comparaison internationale des dispositifs de compensation et de prévention (CFDT 2023-3)

Équipe de recherche : Annie Jolivet (CNAM - CEET) en collaboration avec Kevin Guillas-Cavan (IRES). Comité de pilotage : Yvan Ricordeau (SN référent), Laurent Picoto (SC référent)

Lien de téléchargement de l'étude complète : [cliquer ici](#)

Les effets des conditions de travail sur la santé et l'espérance de vie en bonne santé peuvent être pris en compte par des dispositifs de compensation et/ou de prévention. Ces dispositifs existent avec des modalités très différentes dans de nombreux pays et évoluent notamment dans le cadre de réformes des retraites.

Une comparaison internationale a été menée sur neuf pays européens : Allemagne, Autriche, Espagne, Italie, Pologne, Croatie, Finlande, Suède et France. Elle porte sur les dispositifs qui permettent en droit et en fait aux travailleurs exposés à des conditions de travail pénibles, usantes, de prendre leur retraite ou de cesser leur activité de façon anticipée par rapport à l'âge de la retraite de référence.

Deux types de dispositifs et trois champs d'investigation sont ainsi pris en compte : des dispositifs spécifiques ou non ; relevant du champ de la retraite, d'autres champs de la protection sociale, et du champ de la prévention. Les dispositifs peuvent être mis en place à un niveau centralisé mais aussi à un niveau intermédiaire (branches) ou décentralisé.

La comparaison de ces dispositifs est réalisée à partir d'une analyse monographique par pays qui situe et détaille les dispositifs existants, leur effectivité et les inégalités entre hommes et femmes.

Mots clés : pénibilité, conditions de travail, compensation, prévention, retraite, égalité professionnelle, Europe

Ré-enchanter le syndicalisme ? Les enquêtes syndicales CGT sur le travail réel (CGT 2023-1)

Équipe de recherche : Thomas COUTROT (coord.), Sabine FORTINO, Lucie GOUSSARD, Christine MARTIN, Cristina NIZZOLI, Coralie PEREZ, Guillaume TIFFON

Lien de téléchargement de l'étude complète : [cliquer ici](#)

La Confédération CGT lance en 2007 un séminaire de réflexion intitulé « Travail et Émancipation » qui vise à renouveler la réflexion de la CGT sur le travail. Dans la même période, diverses équipes syndicales initient la recherche de nouvelles pratiques syndicales ancrées dans le vécu du travail réel, pour mobiliser des salarié·es confronté·es à une montée des risques psychosociaux et à la dégradation de leur santé mentale. À partir de 2010 elles reçoivent le soutien du collectif confédéral « Santé, travail, protection sociale ». Se formalise alors progressivement une « démarche travail » qui part de la parole des salarié·es, mais se distingue nettement des pratiques habituelles, basées le plus souvent sur la collecte de plaintes. Mobilisant les acquis des sciences du travail, elle se base sur l'explicitation par les salarié·es de ce qu'elles et ils font vraiment dans leur travail (le « travail réel »), qui va bien au-delà du travail prescrit. Elle suppose une attitude d'enquête et d'écoute, à l'opposé d'une posture d'avant-garde. La révélation et la mise en débat du travail réel vise à redynamiser les collectifs de travail et à co-construire avec eux des revendications concrètes et mobilisatrices.

Au-delà de ce socle commun, les équipes syndicales utilisent des outils très divers : colloques et journées d'étude, assemblées ou heures d'information syndicales, formations-actions, enquêtes formalisées ou non, aux méthodologies variées... voire, dans un des cas étudiés, cogestion de facto de l'organisation du travail.

Les effets de ces pratiques sont multiples. Si les militant·es signalent dans nombre de cas des améliorations concrètes des conditions de travail, le résultat le plus généralement évoqué est un renforcement du syndicat. Les militant·es interrogé·es soulignent en général que la démarche syndicale à partir du travail leur permet de retrouver un sentiment d'efficacité, de redonner du sens, voire de « ré-enchanter le travail syndical », selon l'expression d'un militant enquêté.

Ces résultats positifs ne sont cependant pas relatés partout, et leur pérennité n'est pas toujours assurée : les pratiques d'enquête ne sont parfois adoptées que par un ou quelques militant·es, sans irriguer le collectif syndical.

Parmi les réticences qui freinent l'adoption de cette démarche dans la CGT, on trouve les craintes que la co-élaboration des revendications avec les salarié·es n'amène le syndicat à s'écarter des repères et valeurs de la CGT, que les salarié·es peu qualifié·es aient plus de difficultés à s'exprimer sur leur travail, ou bien que la démarche manque d'ambition transformatrice. Selon ses promoteurs, les réticences tiennent aussi à la transformation de la vie syndicale qu'induit la démarche travail vers une plus grande collégialité, qui peut bouleverser des fonctionnements traditionnels.

Mots clés : syndicalisme, travail, santé au travail

Salaires, revenus et protection sociale

Les transformations des cliniques privées à but lucratif et des parcours de soins (CGT 2021-2)

Equipe de recherche : Nicolas DA SILVA (responsable scientifique), Laura ALLES, Philippe BATIFOULIER, Nicolas BELORGEY, Jean-Paul DOMIN, Centre d'Economie de l'Université Paris Nord (CEPN) - Université Sorbonne Paris Nord (Paris XIII)

Lien de téléchargement de l'étude complète : [cliquer ici](#)

Cette recherche s'efforce de documenter les mutations des cliniques privées à but lucratif et leurs effets sur le travail des professionnels de santé ainsi que sur le parcours de soins des patients. Après un chapitre introductif, un deuxième quantifie le processus de concentration/financiarisation de ces cliniques. En 2020, 18 groupes hospitaliers sont soit en lien avec des entreprises de capital investissement, soit cotés en Bourse, soit les deux. Ces groupes « financiarisés » représentent 577 hôpitaux à but lucratif et 136 centres de dialyses, soit 71,6 % des hôpitaux à but lucratif appartenant à un groupe et 59,2 % des hôpitaux à but lucratif, et 69,4 % des centres de dialyse appartenant à des groupes et 60,4 % des centres de dialyse à but lucratif.

La financiarisation a été un levier important de la concentration. Sur la période 2004-2020, le nombre total d'hôpitaux en France a reculé, du fait en grande partie des mouvements opérés dans l'hospitalisation à but lucratif. Le nombre des hôpitaux à but lucratif est ainsi passé de 1 114 à 975. Cette évolution s'est accompagnée de l'extinction progressive des structures indépendantes au profit des groupes. Il y avait 714 hôpitaux à but lucratif indépendants en 2004, il n'en reste plus que 169 en 2020. A l'inverse, il y avait 400 établissements appartenant à un groupe en 2004 contre 806 en 2020. Le nombre de structures indépendantes a été divisé par 4,3 tandis que le nombre de structures appartenant à un groupe a été multiplié par deux. Ces transformations sont associées à une spécialisation approfondie des établissements appartenant à un groupe dans les disciplines rentables (soins de suite et réadaptation, chirurgie ambulatoire, dialyse, etc.), et à une implantation territoriale différenciée selon les groupes.

Le troisième chapitre du rapport étudie ce que les transformations de l'hôpital public et des cliniques privées à but lucratif sont susceptibles de produire sur les professionnels de santé et les patients, en se concentrant sur le cas de deux départements : le Doubs et la Haute-Saône. D'un côté, ces transformations conduisent à des phénomènes semblables d'intensification du travail. Les indicateurs de productivité prennent le dessus sur d'autres façons de concevoir le soin, une réalité aux conséquences négatives sur les conditions de travail des professionnels mais aussi sur la qualité des soins et sur les aidants. D'un autre côté, les mutations de l'offre de soin exacerbent la différenciation entre les secteurs public et privé. La démographie médicale en berne génère une « course aux armements » (à l'investissement pour attirer des médecins) que le public est en peine de gagner. Cela contribue à renforcer des filières de soins séparant les patients rentables des autres. Dans les territoires sous-dotés, la désertification implique une hausse des coûts de transport qui pèse sur le budget des patients et de leurs proches, la banalisation des dépassements d'honoraires pour éviter les files d'attente ou les longs déplacements, et le renoncement aux soins pour ceux qui ne peuvent payer pour se déplacer.

Mots clés : financiarisation du capital ; concentration du capital ; offre de soin ; hospitalisation ; conditions de travail ; professions de santé ; médecine libérale ; établissements de santé.

Quand l'État modifie les règles du jeu : quels effets des réformes sur le pouvoir de négociation des salariés (FO 2018-4)

Équipe de recherche : *Christophe NOSBONNE, Mara BISIGNANO Université de Lorraine*

Lien de téléchargement de l'étude complète : [cliquer ici](#)

Ce rapport porte sur les conséquences des ordonnances de 2017 sur la négociation des salaires en entreprise et sur l'action syndicale. Il a également permis d'aborder secondairement les négociations relatives aux conditions de travail.

L'ambition de cette étude est de cerner les conditions dans lesquelles se réalise concrètement la négociation d'entreprise sur les salaires et déterminer en quoi les réformes structurelles du marché du travail modifient l'activité de représentation des travailleurs et l'action syndicale dans la négociation des salaires. Dans la mesure où ces dynamiques ne sont pas propres au cas français, la recherche appréhende les enjeux de la négociation collective d'entreprise en la mettant en perspective avec la situation italienne. Pour ce faire, elle propose un cadrage des réformes du marché du travail et de leurs impacts sur le cadre de la négociation en France et en Italie avant de produire une analyse sur les pratiques de négociation, de l'action et des stratégies syndicales.

Cette comparaison ne révèle pas de dissimilitudes majeures quant aux règles de la négociation collective et on constate une tendance similaire à la décentralisation de la négociation.

Trois enjeux majeurs – normatifs, syndicaux et productifs – sont susceptibles de dessiner les contours d'un nouvel ordre salarial caractérisé par une fragmentation des droits des salariés et une balkanisation des protections du travail. La fusion des institutions représentatives du personnel, la modification des conditions de la négociation collective et du dialogue social comme la recodification de l'articulation entre les accords de branche et d'entreprise, portées par les ordonnances, conduisent à un remaniement du système des relations professionnelles capable d'accélérer la fragmentation des droits au nom de la défense des intérêts économiques des entreprises.

Synthétiquement, le système de relations professionnelles tend vers une autonomisation plus importante de la négociation décentralisée à l'égard de la loi et des conventions collectives : restriction des marges de négociation des représentants des salariés ; position ambivalente des représentants syndicaux entre la revendication des attentes des salariés et les exigences productives des employeurs imposant une dialectique du dialogue social privilégiant la recherche de consensus aux conflits et la coopération à la revendication ; modération salariale durablement ancrée au nom de l'emploi et de la performance économique, doublée d'une complexification des processus de détermination des salaires (individualisation des rémunérations selon la performance et diffusion des dispositifs d'épargne salariale) et d'un affaiblissement progressif de la négociation de branche.

Il en ressort une série de convergences. Dans les deux pays, les réformes ont affaibli la négociation nationale, bien que celle-ci conserve un rôle structurant pour les grilles salariales, et entraîné une différenciation croissante des régimes de négociation selon les configurations productives.

Ces réformes du travail s'accompagnent parallèlement d'un recul des ressources syndicales alors que la complexification des objets de la négociation nécessite une forme de professionnalisation qui tend à éloigner les représentants des salariés. Enfin, l'analyse montre que la négociation salariale demeure fortement dépendante des volontés et des rapports de force localisés.

Mots clés : salaires, négociation collective, travail, France, Italie

■ **Valorisation effectuée autour de cette étude :** Article à paraître dans l'InFO militante

Ubérisation du travail, espace public et parties prenantes : vers une nouvelle configuration des relations d'emploi et de travail ? (FO 2020-1)

Équipe de recherche : D.Kesselman (IMAGER-UPEC), C.Azais (LISE-CNAM), P.Dieuaidé (ICEE-Sorbonne Nouvelle)

Lien de téléchargement de l'étude complète : [cliquer ici](#)

2009, date de naissance de la firme multinationale Uber, marque le début d'une petite révolution dans nos manières de travailler, de produire et d'échanger. Le terme ubérisation, entré désormais dans le langage courant, souligne l'ampleur du phénomène à travers la multiplication à grande échelle d'entreprises-plateformes, assurant la mise en relation d'un client et d'un prestataire sur la base d'un système numérique de collecte, de traitement et de diffusion d'informations en vue de son organisation et sa gestion. La particularité de ces entreprises, comme intermédiaires numériques, est d'imposer aux utilisateurs leurs propres conditions d'accès et d'usage de leur interface.

Dans le cas de la plateforme Uber, notre recherche s'est focalisée sur l'organisation et la gestion de la relation des chauffeurs à la plateforme, laissant de côté les clients.

Dans une démarche mobilisant différents matériaux, théoriques (articles, rapports, textes de lois) et empiriques (presse, monographies, entretiens, enquêtes de terrain), plusieurs dimensions de cette relation ont été identifiées, discutées et analysées puis regroupées en quatre axes de recherche :

Un premier axe de réflexion a consisté à préciser ce que l'on entend par « travailler sur plateforme » ;

Un second, à caractériser la nature et les modalités concrètes d'exercice du pouvoir de la plateforme Uber ;

Un troisième, à examiner la stratégie d'Uber de recodification de la relation de travail des chauffeurs VTC affiliés à sa plateforme ;

Enfin, un quatrième axe de recherche étudie les conditions de création d'une coopérative (Maze) par les chauffeurs VTC, comme alternative au modèle de travail UBER.

Mots clés : ubérisation, numérique, plateforme, relation de travail

Valorisations effectuées autour de cette étude :

- Colloque ANR-FAPEPSP Regreys&Co, Plateformes et transformations des rapports sociaux de travail au prisme des zones grises : convergences et divergences nord/sud, CNAM, 1-2 juillet 2025 : [page web](#)
- Séminaire éphémère et international du LISE (14 avril 2026) : Ubérisation, espace public et parties prenantes : vers une nouvelle configuration des relations d'emploi et de travail dans les territoires ? : [page web](#)
- Article à paraître dans l'InFO militante

Emploi, chômage et politique d'emploi

Des variations de l'activité aux variations de l'emploi : comprendre le comportement des entreprises (CGT 2021-4-A)

Équipe de recherche : Marion MAUCHAUSSEE, Héroïse PETIT, Hugo ROUZADECEET-Cnam

Lien de téléchargement de l'étude complète : [cliquer ici](#)

Ce rapport étudie comment les entreprises ajustent leur emploi aux variations d'activité et les variations de productivité associées. Il met en évidence quatre profils d'entreprises selon la dynamique conjointe de l'emploi et de la productivité : certaines cumulent gains de productivité et croissance de l'emploi, d'autres réduisent l'emploi tout en augmentant leur productivité, d'autres encore subissent une baisse conjointe de ces deux indicateurs, tandis que certaines augmentent l'emploi malgré une perte de productivité.

Ces profils révèlent des trajectoires hétérogènes, influencées par la conjoncture macroéconomique, notamment durant la crise du COVID et la reprise qui a suivi. Les entreprises affichant des gains de productivité ont en général de meilleures performances économiques, en particulier lorsqu'elles augmentent également leur emploi. À l'inverse, les pertes de productivité ne débouchent pas toujours sur des trajectoires négatives ; certaines entreprises maintiennent une dynamique d'emploi positive à moyen terme.

L'étude souligne aussi la stabilité relative des trajectoires d'une année sur l'autre, bien que certains effets s'estompent.

La seconde partie du rapport analyse les mouvements de main-d'œuvre et montre que l'ajustement de l'emploi repose principalement sur les CDI, nuancé l'idée d'un marché du travail figé. Les CDD de très courte durée, en revanche, apparaissent comme structurellement utilisés dans quelques secteurs spécifiques, indépendamment de la conjoncture. Trois profils sectoriels se distinguent dans leur usage des CDD courts : les secteurs culturels, les services hospitaliers et sociaux, ainsi que les services aux entreprises et la restauration. Le recours aux CDD courts a été temporairement réduit pendant la pandémie, mais a rapidement retrouvé son niveau initial dans les secteurs qui en utilisaient beaucoup. En revanche, les mouvements de CDI ont connu un excès temporaire dans la période de reprise.

Ces résultats montrent la nécessité de comprendre les pratiques contractuelles à l'échelle sectorielle pour mieux cibler les politiques de l'emploi.

Mots-clefs : contrats de travail, emploi, entreprise, marché du travail, politique de l'emploi, productivité.

Réformes du marché du travail : un processus sans fin ? (FO 2015-6-A)

Confédération FO / Cabinet Dulmet-Dorr

Lien de téléchargement de l'étude complète : [cliquer ici](#)

Cette étude est consacrée aux évolutions récentes et profondes du droit du travail en France alors que les « réformes » du marché du travail se sont enchaînées dans les dernières décennies et que les annonces de révision du code du travail ont rythmé la vie économique et sociale, alimentées par la publication de rapports (Combrexelle, Cette et Barthélémy, Badinter et Lyon-Caen).

Le fait est que depuis le déclenchement de la crise de 2008, les réformes du marché du travail se sont accélérées en Europe, encouragées par les nouvelles procédures de gouvernance économique. Le droit du travail a ainsi subi de nombreuses modifications dans l'ensemble des pays européens avec dans le viseur une restriction du champ des prestations sociales, des réformes du marché du travail, une flexibilisation des contrats et une transformation des modalités de la négociation collective.

Cette étude se propose de faire un état des lieux des réformes mises en œuvre en France au cours de cette période. Souvent caricaturé par la pensée libérale, comme rigide, segmenté, encourageant peu la création d'emplois, la législation encadrant le marché du travail est un chantier permanent depuis des années. Le processus s'est cependant accéléré entre 2013 et 2015 avec la loi dite de sécurisation du marché du travail puis les lois Macron et Rebsamen (travail du dimanche, droit des licenciements, institutions représentatives du personnel (IRP), élections professionnelles, parcours professionnels, négociation collective...). Ces lois fourre-tout visaient incontestablement à détricoter toujours davantage le droit du travail, avant le lancement des chantiers de la loi travail (2016) puis le point d'orgue des ordonnances travail (2017).

En puisant dans les travaux menés dans différentes disciplines (droit, économie, histoire, sociologie), cette recherche entend mettre en évidence les principales inflexions concernant la régulation du marché du travail et les présupposés théoriques et bien souvent idéologiques qui les sous-tendent.

Compte tenu, de l'activité professionnelle d'un des auteurs, avocat en droit du travail à Strasbourg, il s'agira aussi de confronter les objectifs annoncés et les arguments mobilisés avec les effets concrets pour les salariés dans la pratique effective du droit, au plus près du terrain, face à la succession de mesures instaurées par ces batteries de « réformes ». En mettant en perspective les différentes évolutions du droit du travail produites par les nouvelles législations, cette étude entend contribuer utilement aux débats portant sur la place essentielle du code du travail et des protections qui lui sont associées.

Mots clés : travail, emploi, réformes, flexibilité, droit du travail

Mutations du système productif et macroéconomie

Économie de la donnée et partage de la valeur : quels leviers pour l'action syndicale ? (CFDT 2023-1)

Équipe de recherche : Sterenn Lebayle (ACT – USPN) sous la supervision scientifique de Laurent Baronian (ACT – USPN). Comité de pilotage : Luc Mathieu (SN référent), Lucie Morpurgo et Paul Busi (SC référent.es)

Lien de téléchargement de l'étude complète : [cliquer ici](#)

Ce rapport s'intéresse à la valorisation des données numériques, abordée sous l'angle de la transformation des processus de production dans des entreprises extérieures au secteur numérique. Cette valorisation comporte une double-dimension : elle repose d'une part sur l'usage direct des données pour améliorer la productivité, d'autre part sur le fait que les données constituent un intrant essentiel pour développer de nouvelles solutions numériques. Leur collecte permet ainsi à certaines entreprises de déplacer leur cœur de métier vers « l'amont numérique », un mouvement particulièrement stratégique dans les secteurs où le numérique est amené à jouer un rôle important. Les gains de productivité dégagés au niveau de la production entraînent en effet une redistribution de la valeur, d'autant plus importante qu'ils sont eux-mêmes importants, au détriment des activités ciblées par ces transformations et au bénéfice des producteurs de l'innovation numérique.

Deux études de cas, menées dans les secteurs de la gestion des réseaux électriques et de la grande distribution, permettent d'illustrer ces dynamiques dans un secteur de pointe et un secteur de traîne technologique. La comparaison de ces deux secteurs rend compte des stratégies contrastées vis-à-vis des données suivant le rôle que le numérique est appelé à jouer dans chaque secteur.

Ainsi dans le secteur électrique où les données sont d'emblée identifiées comme un élément essentiel dans les stratégies de maîtrise des coûts, leur collecte fait l'objet d'une stratégie proactive et les investissements dans la digitalisation du réseau dépassent largement les gains immédiatement attendus de l'automatisation du travail. Inversement, les données sont amenées à jouer un rôle moins significatif dans la grande distribution.

Si les entreprises du secteur collectent les données de leurs consommateurs depuis le début des années 2000, ces données restent relativement sous-exploitées jusqu'au milieu des années 2010. L'étude met également en évidence les trajectoires opposées de chaque secteur en termes d'expertise technique : avec le développement des technologies, l'expertise tend à se concentrer davantage dans les entreprises et les secteurs du cœur technologique tandis qu'inversement, la digitalisation s'accompagne d'un appauvrissement relatif de l'expertise informatique dans les secteurs périphériques.

L'étude souligne enfin l'impact de la digitalisation sur les travailleurs, que cet impact soit direct – comme dans le cas de l'automatisation de la relève des compteurs électriques – ou indirect – via les transformations organisationnelles ou les compromis salariaux qui accompagnent le déploiement du numérique.

Mots clés : transition numérique, partage de la valeur, données, IA, répartition des richesses, grande distribution, transports électriques, économie de la donnée.

Valorisations autour de cette étude :

- Présentation des résultats de l'étude dans un webinaire organisé par la CFDT sur sa plate-forme "Je participe" en présence de Sterenn Lebayle, des membres du comité de pilotage et de Sylvain Macé (Secrétaire national de la fédération des Services) et Christophe Béguinet (Chargé de mission à la fédération Chimie-Energie)

Les organisations syndicales et les managers face à la nécessité de la décarbonation de l'industrie lourde : Étude de cas dans les unités dunkerquoises d'ArcelorMittal (CGT 2021-3)

Équipe de recherche : *Sophie BOUTILLIER, Blandine LAPERCHÉ*

Lien de téléchargement de l'étude complète : [cliquer ici](#)

Face au réchauffement climatique, les entreprises sont tenues de réduire leurs émissions de CO₂. Cet objectif à priori positif suscite toutefois de nombreuses questions sur les transformations économiques et sociales à venir. Si les technologies basées sur les énergies fossiles ne sont pas sans danger, celles visant à réduire les émissions de CO₂ ne le sont pas non plus. D'ailleurs, pour certaines d'entre elles, elles ne sont pas matures pour être développées à une échelle industrielle, et surtout, paradoxe, elles sont fortement consommatrices d'énergies fossiles. De plus, l'emploi de ces nouvelles technologies est susceptible d'avoir des effets négatifs sur l'emploi.

En France, à l'heure actuelle, les émissions industrielles de CO₂ se concentrent principalement à Dunkerque et à Fos-sur-Mer, qui abritent des unités de production du groupe international sidérurgique ArcelorMittal, le deuxième producteur mondial d'acier. Le site de Dunkerque dans les Hauts-de-France est ainsi la plus grande unité de production d'acier en Europe.

Le travail d'investigation effectué à Dunkerque est basé sur des entretiens menés avec des managers et des représentants syndicaux (de la CGT) de la même entreprise, afin de connaître : 1) les raisons ayant conduit la mise en œuvre d'une stratégie de décarbonation, 2) les moyens utilisés, 3) les difficultés rencontrées, et enfin la position syndicale sur la stratégie de l'entreprise.

La décarbonation est généralement appréhendée comme une question strictement technique. Pourtant, par le changement technique qu'elle induit, elle a des impacts économiques et sociaux importants. D'où notre question de recherche : comment les organisations syndicales pourraient-elles jouer un rôle dans le processus de transformation de l'entreprise ?

Quelles sont les positions des dirigeants et des salariés dans ce contexte de changements profonds ? Les organisations syndicales sont-elles opposées à toutes formes de changement touchant l'entreprise, par crainte d'une dégradation des conditions de travail et/ou de destructions d'emplois, ou cherchent-elles à influencer l'entreprise dans sa mise en œuvre du changement ?

Les conclusions sont assez négatives bien que partant d'une convergence de points de vue entre managers et représentants syndicaux sur la nécessité de décarboner les équipements industriels. Mais si les représentants syndicaux pouvaient se montrer inquiets sur les destructions d'emplois consécutives aux investissements en matière de décarbonation, depuis un an environ, l'inquiétude réside davantage sur des destructions d'emplois consécutives à la dégradation du contexte économique mondial.

Mots-clefs : CGT, décarbonation, industrie, relations sociales, syndicalisme, transition écologique.

Valorisations autour de cette étude :

- Communication de Sophie Boutillier et Rony Al-Haddad intitulée « La réindustrialisation décarbonée du territoire industrialo-portuaire de Dunkerque. Un grand challenge national ? » au 10^e Colloque de l'ARIMHE « Les mutations urbaines et territoriales : comprendre pour agir » (IAE Paris Sorbonne, 20 novembre 2024) ;
- Sophie Boutillier, Blandine Laperche (2025), « Le rôle des organisations syndicales face à la stratégie de décarbonation des entreprises industrielles. Le cas de la Confédération Générale du Travail dans l'unité dunkerquoise d'ArcelorMittal – Étude exploratoire », *Technologie et innovation*, vol. 10, n° 4, 26-48.

Les effets des transformations numériques sur les pratiques professionnelles des chefs d'établissement en collège (UNSA Éducation 2021-1)

Lucie Etienne, Manon Réguer-Petit, Agence Phare sous la direction de Manon Petit directrice des études

Lien de téléchargement de l'étude complète : [cliquer ici](#)

Les pratiques numériques des élèves ont fait l'objet de nombreux travaux, y compris dans le domaine éducatif. Certains de ces travaux montrent que l'intégration du numérique dans le contexte scolaire permet de développer le travail collectif et individuel des élèves, mais les effets sur l'apprentissage et le développement des savoirs ne font pas consensus. Mais la place de ces innovations dans les pratiques des personnels de direction n'avait pas jusqu'alors été abordées.

L'étude repose avant tout sur un questionnaire distribué aux chef.fes d'établissement de collège par l'intermédiaire de l'UNSA Éducation. L'exploitation de ce questionnaire a permis de détailler l'évolution des missions des personnels de direction du point de vue professionnel, que ce soit dans les relations avec les autres membres de la communauté éducative, mais aussi les élèves et les parents. Plusieurs constats sont à noter : si les pratiques numériques ont simplifié bon nombre de missions, cela se fait parfois au détriment du contact humain.

Il est également à noter que le numérique dans le monde de l'éducation peut aussi entraîner un surcroît de travail pour les équipes de direction, aussi bien dans leur quotidien que dans leurs relations avec la hiérarchie.

En effet, les pratiques numériques peuvent entraîner une multiplication d'enquêtes d'évaluation qui sont en réalité parfois déconnectées de la réalité professionnelle dans les collèges et qui nécessitent un temps important pour y répondre. Dans ce sens, les usages numériques peuvent dégrader la qualité de vie au travail

Mots clés : chefs d'établissement scolaire – collège – transformation numérique – transformation du travail – communauté éducative – questionnaire – pratiques professionnelles – éducation – jeune – enquête- management.

Innovation et Crédit d'Impôt Recherche (CIR) Analyse textuelle des narratifs d'entreprises (2016-2022) (FO 2020-2)

Équipe de recherche : N.Levratto (EconomiX Nanterre)

Lien de téléchargement de l'étude complète : [cliquer ici](#)

Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) en France est un dispositif fiscal conçu pour encourager les investissements en recherche et développement. Depuis sa refonte en 2008, il représente un coût considérable pour les finances publiques, mais son efficacité reste débattue.

Dans cette recherche, nous proposons de dépasser les limites des indicateurs de performance à l'innovation (dépenses de R&D et brevets) en extrayant des signaux pertinents à partir des narratifs des entreprises bénéficiaires du CIR. Ces derniers nous permettent d'analyser l'évolution des déclarations sur l'innovation en fonction du temps et du destinataire (grand public ou financier).

Pour ce faire, nous appliquons des techniques de traitement automatique du texte sur deux corpus : les rapports financiers des entreprises et les articles de journaux spécialisés, couvrant les années 2016 à 2022.

Nos résultats montrent le possible remplacement des informations financières par des informations extra-bilancielles pour mesurer l'engagement d'une entreprise dans l'innovation.

Sur le plan méthodologique, notre recherche montre également qu'il est possible de recourir à des supports habituellement utilisés pour décrire le fonctionnement d'une entreprise particulière dans des analyses de plus grande ampleur, portant sur plusieurs dizaines d'entreprises.

Mots clés : innovation, crédit impôt recherche, R&D

Les aides publiques en Europe : déterminants et impacts (FO 2024-2)

Équipe de recherche : L.Vigny (postdoctorant LIEPP), B.Palier (LIEPP / Sciences Po)

Lien de téléchargement de l'étude complète : [cliquer ici](#)

Pendant la pandémie de la Covid-19, les aides publiques aux entreprises ont atteint des niveaux records. Ces interventions ont conduit à une hausse des déficits publics en 2020. Le déficit moyen de la zone euro a atteint 7% en 2020. Loin d'être un changement brutal, l'utilisation massive des aides publiques signale une transformation des modes d'intervention de l'État dans l'économie.

La politique sociale et macroéconomique est désormais subordonnée au renforcement des marges et de la compétitivité des entreprises. Les prestations sociales et services publics tendent à se réduire, tandis que l'action publique en faveur des entreprises n'a cessé d'augmenter, tant du point de vue des dépenses que de la fiscalité. Chaque année, plusieurs dizaines de milliards d'euros sont alloués aux entreprises, sans que l'État français ne puisse en préciser exactement les montants. Ces aides ont connu une progression continue depuis le début des années 2000.

Ce projet de recherche propose d'explorer la dynamique complexe entre les régimes de croissance économique et les aides publiques aux entreprises au sein de l'Union européenne. Les résultats montrent que les aides publiques ne sont ni proportionnelles au niveau de développement, ni influencées par les orientations politiques des gouvernements. De plus, elles ne correspondent pas aux typologies classiques des régimes de croissance. Le premier résultat de ce travail montre que plus la pression fiscale est élevée, plus les aides fiscales aux entreprises sont importantes. Cela suggère que ces aides servent principalement à compenser le poids fiscal plutôt qu'à stimuler la croissance.

L'autre enjeu de ce projet de recherche est d'évaluer les effets de l'aide publique aux entreprises. Comment et avec quels indicateurs évaluer ces aides ? En effet, la plupart des études réalisées jusqu'à présent se sont concentrées sur les effets d'un dispositif d'aide particulier. La perspective de ce travail est différente. L'évolution des aides publiques aux entreprises s'inscrit dans un changement plus large des formes d'intervention étatique. Une perspective plus macroéconomique a été adoptée pour étudier l'impact de ces aides. Au vu de l'ampleur de la tâche, l'évaluation a été limitée dans ce rapport au cas français qui illustre les limites de cette nouvelle politique budgétaire. Le second résultat de ce rapport de recherche est de montrer que l'accroissement du soutien fiscal a principalement permis de restaurer les marges des entreprises sans effet tangible sur l'emploi ou l'investissement.

En conclusion, la hausse des aides publiques aux entreprises en Europe ne reflète pas un retour à une politique budgétaire proactive, mais plutôt une adaptation aux dynamiques de concurrence fiscale. L'introduction de ces aides a eu pour seul impact significatif la restauration des marges des entreprises dans un contexte de faible croissance.

Mots clés : aides publiques, entreprises, comparaison, Europe, évaluation, fiscalité

Valorisations autour de cette étude :

- Compenser la fiscalité ? Déterminants et impacts de l'aide publique aux entreprises, Communication de Léo Vigny, séminaire du LIEPP, 11/04/2025 : [page web](#)
- L'aide publique en Europe : une compensation fiscale ?, LIEPP Working Paper, n°184 : [page web](#)
- Resurgence of fiscal interventionism: a longitudinal analysis of public aid to businesses in France since 1949, LIEPP Working Paper, n°177, mars 2025 : [page web](#)
- Les aides aux entreprises « ne favorisent ni l'emploi, ni l'innovation », AEF info, 16/12/2025 : [page web](#)
- Prism'emploi, veille media, 12 au 19/12/2025 : [page web](#)
- Article à paraître dans l'InFO militante

Rapports intermédiaires reçus en 2025

Depuis la mise en place du nouveau règlement intérieur mis en place en 2023 régissant le déroulement des études de l'Agence d'objectifs, les organisations syndicales transmettent, à mi-parcours de la recherche, **un rapport intermédiaire**, qui est transmis à un **réfèrent de la Commission scientifique** pour évaluation de sa part.

Cette évaluation permet à l'équipe de recherche d'avoir, en cours de recherche, un regard extérieur et donne des pistes et des conseils pour élaborer la version finale de l'étude. En 2025, l'Ires a ainsi réceptionné et suivi en parallèle avec la Commission scientifique **10 rapports intermédiaires** :

Les clauses sociales dans les accords de libre-échange et d'investissement (CFE CGC 2021-1)
Guillaume Delalieux

Cadres intermédiaires, les oubliés de la loi "liberté de choisir son avenir pro" (CFE CGC 2022- 2)
Isabelle Cuisenier-Kouzou

Comment les syndicats peuvent-ils contribuer à lever les freins à l'insertion et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées ? (CFTC 2023-1) *Coordination : Catherine Spieser et Jérôme Pélisse / Equipe de recherche : Dounia Addad, Charlotte Bouchard, Tanguy José, Elise Lacroix, Joseph Lamerens, Héloïse Mavraganis, Zoé Rouault*

Les privatisations de l'Etat actionnaire en France depuis 1986 (CGT 2020-2) *Centre d'Economie de l'Université Paris Nord Université Sorbonne Paris Nord (Paris XIII)*

Réformes de la formation syndicale : analyses et conséquences pour les organisations syndicales ? (CGT 2020-3) *Sophie Bérout (TRIANGLE, université Lumière Lyon-2)*

La réduction du temps de travail, meilleure politique de l'emploi (CGT 2023- 2) *Clersé*

Les salariés de la « deuxième ligne » : quelle situation ? Quelle reconnaissance (FO 2021-3)
J.Valentin (Paris 1), F.X. Devetter (Clersé, Université de Lille)

Renouvellement des dirigeants syndicaux (FO 2023-2)*Simon Cottin-Marx (LATTS,coordination), B.Mylando (Sciences Po Lyon), S.Compingt, A.de Lépinay*

Quand le syndicalisme expérimente la participation (UNSA Education 2022–2) *Sous la direction de Denis Adam, délégué général du CHA en partenariat avec l'agence Missions Publiques*

Les enjeux de l'éducation affective et sexuelle (UNSA Education 2024-3) *Coordination avec Béatrice Laurent, SN Education, avec le Centre Henri Aigueperse*

Autres valorisations effectuées en 2025 autour d'études antérieures de l'Agence d'objectifs

CFDT

Pour l'étude « Effets de la réforme de la formation professionnelle de 2018 sur l'apprentissage »

- Webinaire de présentation de l'étude, réalisé par Marie-Hélène Toutin-Trelcat et Benoit Cart (AO CFDT 2022-1) sur la Plate-Forme « Je Participe » de la CFDT.

Pour l'étude « La négociation des Plans de sauvegarde de l'Emploi. Quels arbitrages ? »

- Audition de Rémi Bourguignon le 26 mars 2025 dans le cadre de la Commission d'enquête parlementaire sur les défaillances des pouvoirs publics face à la multiplication des plans de licenciement, suite à la publication de l'étude AO CFDT 2018/1 "
- Intervention de Rémi Bourguignon le 10 décembre 2025 lors de la journée "L'Emploi en danger. La CFDT mobilisée en proximité" en présence de Marylise Léon (SG CFDT) et Amir Réza-Tofighi (CPME).

Pour l'étude « L'évolution de la conflictualité et des usages du droit dans les organisations syndicales »

- Publication de l'article : DENIS, Jean-Michel, "La caisse nationale d'action syndicale CFDT. À qui profite la caisse de grève ?", Terrains & Travaux, n°74, 2025-2, p. 47-69.

CFE CGC

Pour l'étude « Disparités salariales et performance des organisations : revue systématique et méta-analyse de la littérature ».

Valorisations effectuées en 2025 :

- Table ronde effectuée le 21 octobre 2025 à la CFE-CGC sur l'AO IRES ;
- Article sur le site de la CFE-CGC, « Disparité salariale en entreprise : élément motivateur ou déprimant ? »
- Article dans le magazine de la CFE-CGC n°29, entretien avec Patrice Laroche « Disparités salariales ».

CGT

Pour l'étude « Un capitalisme sous perfusion. Mesure, théories et effets macroéconomiques des aides publiques aux entreprises françaises » (2019)

Valorisations effectuées en 2025 :

- Audition de Laurent Cordonnier et de Jordan Melmiès par la commission sénatoriale d'enquête sur les aides publiques aux entreprises (Sénat, 13 février 2025) ;
- Interview de Laurent Cordonnier dans la matinale de France Culture, à l'occasion de la publication du rapport de la commission (8 juin 2025) ;
- Audition de Jordan Melmiès et de Simon Nadel par la mission parlementaire « Coût, légitimité et efficacité des dispositifs d'aides publiques aux entreprises » (Assemblée nationale, 23 septembre 2025)

Pour l'étude « La région Grand Est au défi de ses évolutions industrielles et de sa réindustrialisation » (2017)

Valorisation effectuée en 2025 :

- Participation de François Bost à la Rencontre des mandaté.es CGT dans les CESER, au CESE et au CES européen (Palais de Iéna, Atelier thématique « Industrie », 3 novembre 2025).

FO

Le travail et l'emploi à l'épreuve de l'IA : État des lieux et analyse critique de la littérature

- « AI at work: understanding its uses and consequences on work activities and organization in radiology », F.Barcellini, M.Zouinar, T.Gamkrelidze, Revue AI & Society, 2025/3, volume 40, p.1817-1835 : [page web](#)
- Journée syndicale FO « L'IA et le monde du travail », 12 février 2025 (présentation du rapport par l'équipe de recherche).

Bilan des ruptures conventionnelles et effets sur l'action sociale syndicale

- Gwendal Roblin. La gestion collective d'un mode de rupture individuel. Regard sur les usages patronaux des ruptures conventionnelles. *Séminaire chantiers*, GRESCO, Janvier 2025, Poitiers (MSHS), France.
- Alternatives économiques, 27/11/2025, Ruptures conventionnelles : malgré les critiques, un dispositif dont on ne pourrait plus se passer : [page web](#)
- Mediapart, 4/12/2025, Ruptures conventionnelles : « dire que les salariés en abusent, c'est malhonnête », entretien avec G.Roblin : [page web](#)

L'inspection du travail à l'épreuve des recompositions managériales et des tensions sur les moyens

- À la recherche de la coopération patronale. Les stratégies relationnelles de l'inspection du travail, Sociologie du travail, 2025, vol 67, n°2 : [page web](#)
- « Entre les objectifs et le terrain. Quelle légitimité des cadres intermédiaires de l'inspection du travail à l'heure de la nouvelle gestion publique ? », La Revue de l'IRES n°115, 2025/1 : [page web](#)

Rôles et usages de l'État social dans une ville moyenne et ses environs (2024)

- « Au-delà de nos fonctions » : L'accompagnement socio-éducatif des petites mains de l'éducation nationale sur un territoire paupérisé, La Revue de l'IRES n°114, mai 2025 : [page web](#)

Temps, genre et micro-travail : Trajectoires européennes (2024)

- Antonio A. Casilli, Juana Torres-Cierpe, Paola Tubaro. Discriminations et vulnérabilités dans les plateformes de micro-travail françaises. Défenseur des droits, 2025 : [page web](#)

La sécurisation des parcours professionnels des saisonniers et des saisonnières dans l'agriculture, l'hôtellerie-restauration et les remontées mécaniques (2024)

- Kornig C., Recotillet I., Saccomanno B., 2024, "Comprendre le recours aux contrats courts dans l'hôtellerie-restauration. Une approche par les configurations organisationnelles", Travail et emploi, n° 173-174-175, pp. 107-130.

L'impact des nouvelles technologies sur la qualité de l'emploi et du travail dans l'aide à domicile (2023)

- Petrella F. (dir.), Kornig C., Le Roy A., Moreau C., Puissant E., Sadzot H., 2024, "Intégration des outils numériques et qualité du travail dans le champ de l'autonomie", rapport de recherche pour la MIRE-DREES, APR Usages des technologies dans le champ de la santé, de l'autonomie et de l'accès aux droits, juillet, 2 volumes, 185p.

Auteur.es des études

L. ALLES

N. ANOTO professeur d'histoire

C. AZAIS (LISE-CNAM)

P. BATIFOULIER

N. BELORGEY

L. BENTZ

M. BISIGNANO, Université de Lorraine

S. BOUTILLIER

P. BUSI

T. COUTROT, Ires

N. DA SILVA

P. DIEUAIDE, ICEE-Sorbonne Nouvelle

J.P. DOMIN

L. ETIENNE, Agence Phare

S. FORTINO

L. GOUSSARD

K. GUILLAS-CAVAN, Ires

P. GUIMARD

A. JOLIVET, CNAM – CEET, Ires

B. KERMOAL secrétaire national UNSA Éducation

D. KESSELMAN, IMAGER-UPEC

B. LAPERCHE

S. LEBAYLE, ACT – USPN

J. LÉVÊQUE, CGS – MINES Paris

K. LEVILLAIN, CGS – MINES Paris

N. LEVRATTO, EconomiX Nanterre

C. MARTIN

M. MAUCHAUSSEE, CEET-Cnam

C. NIZZOLI, chercheure Ires

C. NOSBONNE, Université de Lorraine

B. PALIER, LIEPP, Sciences Po

M. PETIT

C. PEREZ, Université Paris 1

H. PETIT, CEET-Cnam

L. PICOTO

M. REGUER – PETIT, Agence Phare

Y. RICORDEAU

H. ROUZADE, CNAM – CEET

B. SEGRESTIN, CGS – MINES Paris

G. TIFFON

L. VIGNY, LIEPP

Index des mots- clés

aide publique, 17
apprentissage, 7
cadre, 3
chefs d'établissement, 3, 15
comparaison internationale, 6
crédit impôt recherche, 16
décarbonation, 3, 14
données, 13
éducation, 15, 18, 21
emploi, 3, 10, 11, 14, 15, 17, 18, 21
entreprise, 11, 14, 16, 19
Europe, 3, 14, 17
financiarisation, 8
hospitalisation, 8
industrie, 14
innovation, 13, 14, 16, 17
jeune, 15
marché du travail, 11
numérique, 10, 13, 15
pénibilité, 3, 6
plateforme, 10
politique de l'emploi, 11
pratiques militantes, 5
pratiques professionnelles, 3, 15
prévention, 6
productivité, 8, 11, 13
protection sociale, 3
R&D, 16
relation de travail, 10
relations sociales, 14
santé au travail, 7
syndicalisme, 3, 4, 5, 7, 14, 18
transition écologique, 14
travail, 3, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18, 21
ubérisation, 10
valeur, 3, 13